

Paris, le 22 novembre 2022

BAROMÈTRE DE LA LIBERTÉ DE CHOIX SWISS LIFE 2022

Le sentiment de liberté de choix des Français recule pour la seconde année consécutive dans un contexte social et économique d'incertitude

D'après les résultats du baromètre de la liberté de choix Swiss Life 2022, le climat géopolitique et ses conséquences sociales et économiques font, de nouveau, reculer le sentiment de liberté de choix des Français. Aujourd'hui, ils sont 46 % à se sentir libres de leur choix contre 50 % en 2021, et 59 % en 2020. Cette période instable a également une incidence sur le moral des Français : seuls 29 % envisagent l'avenir avec optimisme. Autre enseignement majeur : la liberté de choix, dans la vie professionnelle, est également en recul significatif : -16 points par rapport à 2020 (25 % vs 41 %), les phénomènes de "grande démission" ou de "démission silencieuse" pourraient être la conséquence de cette baisse significative.

1. Un sentiment de liberté de choix en recul pour la deuxième année consécutive

Les Français se sentent moins libres de leur choix qu'auparavant : 46 % des personnes interrogées affirment vivre en toute liberté de choix, soit une baisse de 4 points par rapport aux résultats du baromètre 2021, et de 13 points au regard de l'édition 2020.

En revanche, la tendance est moindre chez les CSP+ : le sentiment de liberté de choix ne recule que d'un point par rapport à 2021 : 55 % vs 56 %.

2. Une liberté de choix synonyme d'autonomie... mais pas seulement

Trois aspects définissent la liberté de choix pour les Français :

- Rester autonome (51 %) ;
- Avoir suffisamment d'argent (45 %) ;
- Et pouvoir décider soi-même (43 %).

Bien que l'autonomie reste priorisée au sein de la population française, cet aspect est en recul : 51 % en 2022 contre 54,7 % en 2021. La peur de tomber gravement malade étant perçue comme le principal risque de perdre son autonomie (59 %). Parallèlement, la sécurité financière est davantage plébiscitée : 45 % en 2022 contre 41,6 % en 2021, un phénomène certainement lié au contexte inflationniste qui perdure.

3. Un sentiment de liberté de choix dans la vie professionnelle qui se dégrade

Cet indice se dégrade nettement depuis deux ans : -16 points par rapport à 2020 : il est de 25 % en 2022 contre 32 % en 2021, et 41 % en 2020.

Ce recul se manifeste quelle que soit la tranche d'âge (2022 vs 2020)

- Je me sens libre de mes choix dans ma vie professionnelle (18-29 ans) : 25,7 % vs 37 %
- Je me sens libre de mes choix dans ma vie professionnelle (30-39 ans) : 26,3 % vs 47 %
- Je me sens libre de mes choix dans ma vie professionnelle (40-49 ans) : 20,7 % vs 38 %
- Je me sens libre de mes choix dans ma vie professionnelle (50-64 ans) : 27,7 % vs 39 %

Les deux phénomènes de “grande démission” et de “démission silencieuse” pourraient être la conséquence de cette baisse significative. De plus, il faut également prendre en considération les conséquences possibles du télétravail, mis en place de façon soudaine et massive, et sans pour autant avoir fait l'objet d'un accompagnement : liberté pour certains, aliénation pour d'autres. En effet, à l'heure où le travail hybride devient la norme et risque d'être amplifié via des mesures en matière de sobriété et que les espaces de travail ont souvent été réaménagés en “flex office”, il convient de se questionner sur le bien-être et la santé des collaborateurs et leur motivation à retourner au bureau.

4. Des Français (toujours) inquiets pour leurs finances actuelles et leur situation à la retraite

De manière générale, 38 % des Français déclarent que leur situation financière ne leur permet pas de vivre en toute liberté de choix. Ce sentiment se détériore chez les familles avec des enfants (32 %).

Les disparités de genre restent inchangées en 2022 : les femmes (53 %) craignent davantage que les hommes (47 %) d'avoir une situation financière qui restreint leur liberté de choix.

En 2022, seules 22 % des femmes interrogées déclarent que leur situation financière actuelle leur permet de vivre en toute liberté de choix, soit un recul de 2 points par rapport à 2021. Un indicateur également en baisse chez les hommes : 26 % en 2022 contre 29 % en 2021.

Les femmes sont aussi plus pessimistes que les hommes concernant leur situation à la retraite. Actuellement, seules 18 % des femmes jugent que le montant de leur retraite serait suffisant pour prendre des décisions en toute liberté de choix contre 23 % des hommes.

Les jeunes actifs (19-29 ans) confirment aussi leur scepticisme : seuls 14 % ont confiance dans le système de retraite actuel pour leur permettre de vivre en toute liberté de choix lorsqu'ils seront âgés.

Autre facteur qui contribue à la liberté de choix : **l'éducation financière**. Celle-ci accroit, en effet, la liberté de choix : 16 % des personnes interrogées affirment qu'être capable de prendre des décisions éclairées leur a permis d'accroître leur sentiment de liberté de choix – ce qui renforce l'importance du conseil délivré aux clients.

5. Enfin, l'avenir, reste une source de pessimisme pour les Français

Dans un contexte géopolitique, économique, social et climatique, anxiogène, moins d'un Français sur trois envisage son futur avec optimisme. Ce manque de confiance, en l'avenir, favorise un sentiment de pression : près d'un tiers des Français se sent stressé dans sa vie ; un sentiment observé depuis deux ans : 31 % en 2022 et 33 % en 2021.

« Le recul des principaux indicateurs de perception de la liberté de choix met en évidence les inquiétudes des Français dans un contexte économique, social, géopolitique et climatique anxieux. Face à cette augmentation de la fréquence des crises, notre rôle consiste à adapter notre modèle pour accompagner, nos différentes parties prenantes, tout en contribuant à renforcer la liberté de choix, en particulier, de nos clients et nos collaborateurs. Nous avons prouvé, au cours des dernières décennies, cette capacité à piloter dans un monde incertain. En tant qu'assureur, il s'agit plus que jamais d'orchestrer la relation client autour des dimensions suivantes : plus de pédagogie à l'égard des problématiques assurantielles et patrimoniales, un conseil à valeur ajoutée, une offre personnalisée et enfin, une proactivité tout au long de la vie du client. En tant qu'employeur, pour répondre aux nouvelles attentes des collaborateurs et soutenir une performance durable de l'entreprise, nous devons mettre en place une organisation de travail repensée en termes de technologie et d'espaces de travail, associée à une culture managériale qui renforce l'autonomie et la responsabilité des collaborateurs. Autant de postures qui aident nos clients à prendre les bonnes décisions et sécuriser leurs choix, et qui rendent nos collaborateurs, acteurs de leur vie professionnelle, incarnant ainsi notre raison d'être : « Permettre à chacun de vivre selon ses propres choix. » Tanguy Polet, CEO de Swiss Life France

L'analyse d'Alexandre Jost, fondateur de la Fabrique Spinoza

À la lecture des résultats de cette nouvelle édition, nous sommes surpris de constater que le sentiment de liberté de choix dans la vie professionnelle s'est considérablement dégradé depuis 2 ans. Trois hypothèses pourraient expliquer ce recul significatif :

1. **Depuis la crise sanitaire, les collaborateurs ont perdu de l'autonomie par leur retour (parfois forcé) plus fréquent au travail présentiel.** Or le télétravail est justement ce qui avait provoqué un accroissement du sentiment de liberté, en France, lors des confinements successifs, la distance et le digital générant des rapports plus horizontaux.
2. **Les besoins de liberté des collaborateurs se sont accrus** (mise en place d'un après-midi flexible, d'une semaine de 4 jours, d'un jour de travail déconnecté, du 100 % distanciel, etc.) **et leurs attentes vis-à-vis du management progressent plus vite que les pratiques et modes managériaux.**
3. Face à l'émergence de nouveaux besoins des collaborateurs, **les espaces de travail n'ont pas (tous) encore muté** pour se transformer en des espaces définis par activité (travail collaboratif, repos, etc.) **et entravent leur liberté.**

*Baromètre de la liberté de choix Swiss Life

Swiss Life permet à chacun de vivre selon ses propres choix. Dans ce contexte, elle a créé le « Baromètre de la liberté de choix Swiss Life ». Il étudie le degré de liberté de choix ressenti par les gens aujourd'hui, celui attendu pour l'avenir, ainsi que les facteurs déterminants en la matière. L'enquête sur ce thème a été menée conjointement, avec Bilendi, du 28 juin au 8 juillet 2022, auprès de 1 000 personnes âgées de 18 à 79 ans. Par le biais d'enquêtes représentatives, le « Baromètre de la liberté de choix Swiss Life » a été réalisé en France, en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel, et de construire chaque jour, avec l'aide de nos conseillers, une relation durable avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. Notre conseil personnalisé, fondé sur la proximité et la confiance mutuelle, éclaire nos clients afin de leur permettre de faire leurs propres choix et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes. En agissant ainsi de manière responsable, Swiss Life assure un rôle sociétal, source de fierté pour ses collaborateurs et ses forces de vente. www.swisslife.fr

À propos de la raison d'être de Swiss Life

« Permettre à chacun de vivre selon ses propres choix »

Swiss Life s'est dotée, en 2019, d'une raison d'être qui résonne avec un besoin universel : chacun veut avoir la liberté de décider de sa vie. C'est parce que son offre vient soutenir ces aspirations élémentaires que le choix de Swiss Life s'est porté sur cette notion. En effet, les clients de Swiss Life souscrivent des contrats d'assurance qui, d'une part, offrent des possibilités et d'autre part, des aides concrètes pour pouvoir vivre et décider en toute confiance, quoi qu'il arrive. De surcroît, Swiss Life a toujours fait de l'accompagnement de ses clients, sur le long terme, un engagement fort. Par son savoir-faire et le conseil délivré, par son offre en épargne, retraite, gestion de patrimoine, santé, prévoyance, et dommages, Swiss Life apporte à ses clients des réponses concrètes à leurs besoins fondamentaux et à leurs aspirations.

[Les derniers articles de Swiss Life sur la liberté de choix](#)

Contacts presse :

Véronique Eriaud – 06 18 64 33 19 – veronique.eriaud@swisslife.fr

Pascale Nesci – 06 33 97 35 69 – pascale.nesci@swisslife.fr

Laure Curien – 06 77 74 82 70 – lcurien@lebureaudecom.fr